

Inscription en première professionnelle au Lycée SAINT-EXUPERY

Rentrée 2026

Veillez prendre connaissance ci-dessous des modalités d'inscription en 1^{ère} professionnelle au lycée Saint-Exupéry :

ATTENTION : Les inscriptions ne sont possibles que pour les élèves affectés au lycée.
Ces résultats seront transmis le 30 juin par l'établissement d'origine.

- **Inscription au lycée : **vendredi 3 juillet****

Vous rapporterez au lycée les documents attendus selon le planning page 3. *Aucun envoi postal des documents ne sera accepté.*

La présence d'un représentant légal pour les nouveaux élèves est indispensable.

Important : Pour les nouveaux élèves en section professionnelle : à la fin de l'inscription, une séance d'essayage des équipements professionnels est prévue et obligatoire. La présence de votre enfant est donc indispensable.

Elèves déjà inscrits au lycée Saint-Exupéry en 2025-2026

Documents à ramener le 3 juillet

(aucune photocopie ne sera réalisée sur place) :

- Fiche de renseignements vérifiée, modifiée **EN ROUGE** et signée (distribuée en classe)

A imprimer depuis le lien :

<https://gofile.me/7OfaY/zDzRVBSxf>

- Droit à l'image et attestation de prise de connaissance du règlement intérieur (à imprimer et remplir)
- La fiche d'aptitude aux travaux règlementés pour l'infirmerie (à imprimer et remplir)
- Fiche Infirmerie (à imprimer et remplir)
- Fiche d'urgence non confidentielle (à imprimer et remplir)

A ramener également :

- RIB du parent responsable financier (nom et prénom de l'élève inscrits au recto) si changement
- Recensement (obligatoire pour les élèves de + de 16 ans)
- Attestation d'assurance scolaire (si déjà délivrée par votre assureur)
- Chèque de 15 Euros à l'ordre de la MDL ou paiement par carte sur place - *Facultatif* - (Maison des lycéens)
- Jugement de divorce le cas échéant
- Un justificatif de domicile en cas de changement d'adresse uniquement.

Nouveaux élèves (extérieurs au lycée Saint-Exupéry)

Documents à ramener le 3 juillet

(aucune photocopie ne sera réalisée sur place) :

A imprimer depuis le lien :

<https://gofile.me/7OfaY/Z7hjs0wW9>

- Fiche Infirmerie (à imprimer et remplir)
- Fiche d'urgence non confidentielle (à imprimer et remplir)
- La fiche d'aptitude aux travaux règlementés pour l'infirmerie (à imprimer et remplir)
- Droit à l'image et attestation de prise de connaissance du règlement intérieur (à imprimer et remplir)
- Fiche (facultative) de pré-inscription à la section euro-anglais (sélections en septembre)

A ramener également :

- RIB du parent responsable financier (Nom et prénom de l'enfant inscrit au recto)
- Recensement (obligatoire pour les élèves de + de 16 ans)
- EXEAT (Certificat de fin de scolarité de l'établissement fréquenté en 2025/2026)
- Copie recto verso de la pièce d'identité
- Attestation d'assurance scolaire (si déjà délivrée par votre assureur)
- Chèque de 15 Euros à l'ordre de la MDL ou paiement par carte sur place - *Facultatif* - (Maison des lycéens)
- Jugement de divorce le cas échéant
- Tout document en lien avec une prise en charge spécifique : PAI, PAP, PPS.
- La demande d'internat le cas échéant** : lettre + chèque de 50 euros à l'ordre du lycée Saint-Exupéry (encaissé et restitué par virement à la fin de la formation si aucune dégradation constatée)*

Section européenne anglais en première professionnelle

- L'inscription à cette section est facultative.
- La fiche de pré-inscription est à télécharger et à remettre lors de l'inscription **uniquement pour les élèves souhaitant candidater ou se réinscrire**. La sélection aura lieu courant septembre et sera faite par les professeurs de la section. Les élèves retenus signeront alors une **lettre d'engagement pour l'année scolaire obligatoirement**.

***Attention : pour l'internat, les places sont limitées. L'admission est donc soumise à étude du dossier de l'élève (lettre à l'attention du chef d'établissement – adresse de résidence - chèque de 50 euros)**

IMPORTANT

A l'issue de la phase d'inscription et au plus tard le 3 juillet, les élèves non-inscrits perdent le bénéfice de leur affectation, les élèves de la liste supplémentaire seront alors appelés dans l'ordre de leur rang.

Planning des inscriptions

EN PREMIERE PROFESSIONNELLE

Cafétéria + bureaux de la vie scolaire

RESTITUTION DES MANUELS pour les élèves du lycée : salle d'étude- bâtiment vie scolaire **le jeudi 28 mai.**

Vendredi 3 juillet

Merci de respecter les jours et horaires indiqués

| CLASSE EN 2025-2026 | JOUR ET HORAIRE D'INSCRIPTION |
|--|-------------------------------|
| Elèves autres lycées admis en 1 ^{ère} aéronautique (<i>présence de l'élève indispensable</i>) | Vendredi 3 juillet à 8h |
| 2 ^{nde} aéro 1 | Vendredi 3 juillet à 9h |
| 2 ^{nde} aéro 2 | Vendredi 3 juillet à 10h |
| 2 ^{nde} aéro 3 | Vendredi 3 juillet à 11h |
| Elèves autres lycées admis en 1 ^{ère} MSPC ou TRPM (<i>présence de l'élève indispensable</i>) | Vendredi 3 juillet à 14h |
| 2 ^{nde} REMI | Vendredi 3 juillet à 15h |
| 2 ^{nde} PMIA | Vendredi 3 juillet à 16h |